
Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat

Titre : Police-Population : pour plus de lien et de sérénité dans nos quartiers

Initiant-e(-s) : Olivier Bloch

Résumé

Ce postulat propose de tester à Lausanne un dispositif pilote de type « Police-Population » afin de renforcer la proximité entre police et habitants. Le projet vise à prévenir les incivilités, créer plus de sérénité dans les quartiers et fluidifier les relations Police – Population, sans privatiser la sécurité ni encourager la délation.

Texte de l'initiative

La sécurité dans une ville ne dépend pas seulement de la présence policière ou de mesures répressives. Elle repose également sur la qualité du lien entre les habitantes et habitants, leurs autorités et la Police, mais aussi sur la vitalité du tissu social et le respect partagé de certaines règles de vie commune. Une relation de confiance, fondée sur l'écoute et la prévention, ainsi qu'un cadre collectif qui favorise la responsabilité mutuelle, est essentielle pour créer de la sérénité et prévenir les conflits, les incivilités ou encore certains délits.

À Lausanne, la Police municipale dispose déjà d'équipes de proximité et de postes mobiles qui vont à la rencontre de la population. Le Canton de Vaud a par ailleurs mis en place un détachement et des bus de proximité, confirmant l'importance de cette approche. Certaines communes vaudoises expérimentent aussi des dispositifs dits « Police-Population », qui favorisent la rencontre régulière entre policières et policiers, acteurs locaux (associations, commerces, écoles) et habitants.

Dans ce contexte, il apparaît souhaitable que Lausanne explore la création d'un dispositif similaire, sous une forme pilote. Celui-ci permettrait de :

- Renforcer le dialogue direct entre police et population dans un cadre transparent et public ;
- Développer des canaux officiels d'information et de prévention (par exemple contre les cambriolages, arnaques ou incivilités) ;
- Associer les acteurs sociaux et institutionnels (par exemple : maisons de quartier, BLI, conciergeries, gérances) à la réflexion commune.

Le projet pourrait être mené dans plusieurs quartiers, tels que par exemple **un quartier résidentiel de villas**, ainsi **qu'un quartier d'immeubles locatifs**, où le lien police-conciergerie-gérance-habitants est particulièrement important. Un tel projet renforcerait le lien social, la bienveillance et les contacts entre habitants.

Il s'agit d'un projet **100 % public**, sans recours à des plateformes privées, et qui repose sur la prévention, le dialogue et la coopération.

Conclusions

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de :

1. Mettre en place un **projet pilote « Police-Population Lausanne »** dans différents quartiers, avec la désignation de policières/ers référents de proximité et l'organisation de rencontres régulières avec les habitants et acteurs locaux.
2. Évaluer ce dispositif et envisager, en fonction des résultats, une extension à d'autres **quartiers** en intégrant par exemple les conciergeries, gérances et associations d'habitants.
3. Garantir un cadre clair, éthique et public, excluant tout recours à des prestataires privés de sécurité, et centré sur la prévention, le dialogue et le lien humain.
4. Présenter un **rapport d'évaluation** annuel au Conseil communal, comprenant des indicateurs sur la satisfaction des habitants, la qualité des interactions police-population et l'évolution des faits de prévention ciblés.

Lausanne, le 22 août 2025

Signataire(s) : Olivier Bloch